

## Un centre pour faire reculer le désert médical

**Le centre de santé, ouvert fin 2018, a été officiellement inauguré jeudi après-midi.**



**Cinq généralistes consultent au sein du centre de santé sur le site de l'hôpital et à Neuvy-Pailloux.** © Photo NR

Ouvert fin 2018, le centre de santé créé au sein de l'hôpital vient d'être officiellement reconnu par l'Agence régionale de santé. Il a été inauguré, jeudi.

Les patients sont déjà nombreux à connaître le chemin du centre de santé. Quelques mois après l'ouverture, les cinq médecins généralistes qui exercent sur ses deux sites – au centre hospitalier et à la maison médicale de Neuvy-Pailloux – enregistrent une moyenne de 1.200 consultations par mois. « *L'objectif était de salarier des médecins généralistes au sein d'une structure appuyée sur le centre hospitalier. On y croyait. On l'a fait dès l'automne 2018. Jusqu'à présent, on fonctionnait un peu clandestinement car nous étions toujours dans l'attente de l'autorisation officielle de l'Agence régionale de santé. C'est chose faite, depuis janvier 2019* », a détaillé André Laignel, président de la Communauté de communes du Pays d'Issoudun, pour expliquer cette inauguration tardive.

Une originalité en France Ce centre de santé adossé à l'hôpital est une originalité sur le territoire. « *Moins de dix centres semblables existent en France. Nous sommes précurseurs car ce genre de dispositif figure dans le plan de santé 2020-2025 du gouvernement* », a souligné Marc Kugelstadt, directeur par intérim de l'hôpital, estimant qu'avec le centre de santé, « *nous avons stoppé l'hémorragie mais le problème de désertification médicale n'est pas réglé pour autant* ». Effectivement, a confirmé André Laignel, « *la pyramide des âges des médecins ne nous est guère favorable. Je ne crie pas victoire car ce centre ne règle pas les*

*problèmes à venir. Il apporte une réponse dans l'immédiat. J'espère que nous allons attirer d'autres praticiens pour étoffer l'équipe. Une deuxième antenne est en train d'être créée à Ambrault et on travaille aussi à la mise en place de centres itinérants sur le territoire, dans un proche avenir. »*

Avec son fonctionnement sur le mode du salariat, le centre de santé a bon espoir de séduire de jeunes professionnels. *« L'ensemble des tâches administratives – qui peuvent représenter un tiers du temps de travail d'un libéral – est délégué aux secrétariats médicaux et aux services administratifs du centre hospitalier. Les médecins peuvent ainsi se consacrer exclusivement à l'exercice de la médecine. Au sein du centre, ils ne sont plus isolés professionnellement ; ils peuvent profiter du plateau technique de l'hôpital et des spécialistes présents. »*

Pour l'heure, cinq médecins exercent au centre de santé. Ils reçoivent en priorité les patients sans médecin traitant ou ceux dont l'état de santé nécessite une consultation rapide.

Au centre hospitalier, consultent : le Dr Girardot (du mardi au jeudi) ; le Dr Deriaud (du lundi au vendredi, deux semaines par mois) ; le Dr Marc (du lundi au vendredi, sauf le mercredi).

A la maison médicale de Neuvy-Pailloux : le Dr Mouchet (du lundi au vendredi) et le Dr Renaudat (du lundi au vendredi, avec consultations d'ostéopathie).

Pour la prise de rendez-vous, tél. 02.54.03.54.05.